

BDE -UTC
Procès-verbal
Conseil d'administration
ordinaire

16/10/2023



Le procès-verbal comporte 22 pages.

Bureau des Etudiants de l'Université de Technologie de Compiègne
Université de Technologie de Compiègne, Rue Roger Couffon - 60200 Compiègne
Téléphone: 03 44 23 43 85 - Mail: bde@assos.utc.fr
<https://assos.utc.fr/bde>

Ouverture du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 18h55 le lundi 16 octobre 2023 en salle FA206 au Centre Benjamin Franklin de l'UTC.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles 18 à 22 des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « Sont membres du Conseil d'Administration, ci-après désigné CA :

- les membres du bureau restreint du BDE-UTC ;
- le président, le secrétaire et le trésorier de chaque pôle ;

Les voix délibératives sont réparties comme suit :

- une voix par membre du bureau restreint du BDE-UTC soit sept voix ;
- trois voix par président de pôle, 2 voix par trésorier, 2 voix par secrétaire, soit sept voix par pôle »

Membres

Etaient présent.es :

PRÉNOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Alanna	Acosta Chilelli	BDE	Secrétaire générale	-	1
Léa	Laffilé	BDE	Présidente	-	1
Myrtille	Knockaert	BDE	Trésorière	-	1
Audrey	Laurent	BDE	VP Com	-	1
Ahmed	Bouzidi	BDE	VP Projet	-	1
Lola	Caignet	BDE	VP Logistique	-	1
Ava	Jessenne	BDE	VP RSE	-	1
Nicolas	Micheletti	PAE	Président		3
Aymeric	Karkache	PAE	Trésorier	-	2
Julie	Asselin	PAE	Secrétaire générale	-	2

Baptiste	Dupont	PSEC	Président	-	3
Clara	Boeschlin	PSEC	Trésorière	-	2
Anaïs	Sanchez	PSEC	Secrétaire générale	-	2
Benjamin	Moulin	PTE	Président	Anouk Lech : 2 voix	3
Thomas	Haussaire	PTE	Trésorier	-	2
Camille	Paul-Dauphin	PVDC	Secrétaire générale	-	2
Louis	Vibert	PVDC	Présidente	-	3
Victoria	Lavail	PVDC	Trésorière	-	2

Étaient aussi invité.es :

-

Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du lundi 2 octobre 2023, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Votes des attributions de subvention pour A23

Votes des attributions de subvention pour A23

Avant de commencer, l'assemblée autorise le vote à main levée durant ce Conseil d'Administration.

Résultats des votes relatifs à la répartition des subventions du BDE pour le semestre d'Automne 2023 :

Cabaret

Pour l'attribution d'une subvention classique de 6000€ :

- abstention : 0 voix

- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention au budget. Le montant de cette subvention reste exceptionnel et le fonds de roulement doit être maintenu à 3000 euros dans la mesure du possible, tout argent supplémentaire ne doit pas être dépensé.

Capharnaüm

Pour l'attribution d'une subvention classique de 550€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention à l'espace disponible pour le stockage. Veillez à répartir les achats d'instruments sur plusieurs semestres pour éviter les dépenses exorbitantes.

Le CID

Pour l'attribution d'une subvention classique de 90€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention, seulement deux anthologies au maximum peuvent être financées par votre association (et donc par l'argent provenant des subventions du BDE). Le reste doit être financé par les membres de l'association du CID directement. Nous vous proposons également de chercher des sponsors extérieurs dans le futur, notamment pour les lots.

Coïncidence

Pour l'attribution d'une subvention classique de 0€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Les subventions ne seront pas accordées en A23 pour le projet du spectacle en P24. Nous jugeons que vous n'aurez pas de dépenses importantes ce semestre concernant le spectacle. Affinez votre budget (notamment concernant la location de l'EJL et du projecteur) afin de demander les subventions pour vos dépenses concrètes le semestre prochain.

Comédie Musicale

Pour l'attribution d'une subvention classique de 1400€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous avons baissé la subvention accordée en raison des dépenses de frais bancaires (200€ prévus alors que ces dépenses ne correspondent qu'à 101,5€ - 75€ pour les frais de dossier et 26,5€ pour la carte bancaire). Attention à bien garder les revenus supplémentaires pour les prochaines éditions.

Comet

Pour l'attribution d'une subvention classique de 0€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Aucune subvention ne sera accordée tant que nous n'avons pas de certitude quant au budget. Une avance de trésorerie sera faite en cas de besoin, afin de procéder à l'organisation de l'événement de ce semestre. L'avance sera à rembourser par une demande de subventions en P24.

Décibels

Pour l'attribution d'une subvention classique de 1230€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 0€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Votre présence à l'amphi proposé par la team RSE (DD) était obligatoire pour l'obtention d'une subvention Développement Durable.

FSC

Pour l'attribution d'une subvention classique de 500€ :

- abstention : 7 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 1 voix
- pour : 27 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Attention au bon entretien et à prendre soin du matériel (casque et platines). Nous tenons à vous féliciter pour le financement extérieur trouvé (prestations au Good Chill). Attention, aucune subvention ne sera accordée le semestre prochain au vu du fonds de roulement relativement élevé qui permettra de financer vos activités.

Larsen

Pour l'attribution d'une subvention classique de 400€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention aux dépenses, si celles-ci ne sont pas faites dans leur totalité, comptez garder l'argent supplémentaire pour l'organisation de l'Acouphen en P24.

Light Up City

Pour l'attribution d'une subvention classique de 1000€ :

- abstention : 2 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 33 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention à bien suivre le budget prévisionnel.

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 430€ :

- abstention : 3 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 32 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : La subvention accordée correspond à la différence entre dépenses et recettes sur le budget prévisionnel fourni.

MET

Pour l'attribution d'une subvention classique de 250€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Le montant de la subvention accordée est calculé en enlevant les coûts de T-Shirts, des stickers (pour rappel, le BDE ne subventionne pas les goodies) et des assurances. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est essentiel de faire payer l'entrée au vernissage, et que ceci représente une source de revenus pour le projet.

MROTW Ultimate

Pour l'attribution d'une subvention classique de 440€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous tenons à vous féliciter pour les efforts sur la construction du dossier. Nous diminuons votre subvention par rapport à ce que vous avez demandé et reçu en FSDIE. Veuillez juste à trouver un lieu rapidement.

NASA

Pour l'attribution d'une subvention classique de 4000€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix

- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous retirons 1000€ par rapport au devis signé pour les navettes.

Profiteroles

Pour l'attribution d'une subvention classique de 0€ :

- abstention : 16 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 19 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Le fonds de roulement est suffisant par rapport aux dépenses prévues, revenez au semestre prochain si besoin pour l'organisation de vos évènements.

SSP

Pour l'attribution d'une subvention classique de 300€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : N'hésitez pas à faire une demande au FSDIE, comme déjà conseillé en A22. Rien d'autre à signaler.

Stravaganza

Pour l'attribution d'une subvention classique de 400€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : N'oubliez pas de rembourser l'avance de trésorerie faite par le PAE le semestre dernier.

Candide

Pour l'attribution d'une subvention classique de 300€ :

- abstention : 3 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 32 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : La subvention ne concerne que les cotisants au BDE, donc ici, les membres de l'association. Par conséquent, nous ne pouvons financer qu'à hauteur de 20 euros par cotisant, soit 300€.

CET

Pour l'attribution d'une subvention classique de 650€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Évitez les dépenses inutiles concernant les outils de jardinage ce semestre, et veillez à bien garder l'argent supplémentaire pour l'organisation du FIS le semestre prochain.

EPI

Pour l'attribution d'une subvention classique de 400€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention à mieux préciser le budget, notamment avec l'arrivée des subventions de la Fondation UTC et de la Préfecture.

Etusexy

Pour l'attribution d'une subvention classique de 150€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 2 voix
- contre : 1 voix
- pour : 32 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Attention, les subventions ne sont destinées qu'aux dépenses de logistique (costumes et décoration). Veillez à bien faire un bilan financier fiable pour la prochaine édition.

N'utrition

Pour l'attribution d'une subvention classique de 550€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix

- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous ajoutons les 50€ soustraits à la subvention Développement Durable pour l'achat des meubles.

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 50€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : On transfère 50€ en subvention classique car les meubles sont en réduction, et il n'y a donc aucune dépense supplémentaire à compenser.

Rhizome

Pour l'attribution d'une subvention classique de 421€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention à bien respecter les délais de rendu des dossiers et budgets pour les semestres à venir. Rien d'autre à signaler.

UTSafe

Pour l'attribution d'une subvention classique de 480€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Veuillez à bien conserver le fond de roulement pour le semestre prochain. Félicitations pour votre engagement ! Nous encourageons encore une fois l'idée de faire participer les inscrits aux frais des livres.

UTAfrica

Pour l'attribution d'une subvention classique de 240€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 10 voix
- contre : 0 voix
- pour : 25 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Nous finançons 20€ par participant au voyage (donc 180€ pour les 9 personnes prévues). Nous finançons également les achats de matière première pour la fabrication de denrées pour les événements utcéens.

Utérus

Pour l'attribution d'une subvention classique de 125€ :

- abstention : 1 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 34 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Pensez à bien organiser le shotgun à l'avance pour les électrodes *bluetens*. Merci pour l'engagement que vous apportez !

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 400€.

- abstention : 1 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler.

VDH

Pour l'attribution d'une subvention classique de 1500€ :

- abstention : 5 voix
- blanc : 3 voix
- contre : 0 voix
- pour : 27 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Veillez à bien rembourser le PSEC pour les avances faites le semestre dernier.

Humaniraid

Pour l'attribution d'une subvention classique de 150€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 1 voix
- contre : 0 voix
- pour : 34 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Les subventions données ce semestre sont destinées aux personnes partant cette année et non l'année prochaine (pour les autres, vous pourrez bien sûr demander des subventions le semestre prochain).

Utécia

Pour l'attribution d'une subvention classique de 340€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 1 voix
- contre : 0 voix
- pour : 34 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Nous finançons le projet pour les 17 personnes comptées sur le dossier à hauteur de 20€ par personne. Nous vous conseillons de demander une plus grande contribution financière des membres à l'événement.

Apprenteam

Pour l'attribution d'une subvention classique de 350€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Le fonds de roulement est trop élevé par rapport aux dépenses, veuillez à diminuer les montants demandés en subvention le semestre prochain qui peuvent être assurés par le fonds de roulement.

UTCoupe

Pour l'attribution d'une subvention classique de 500€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous vous conseillons de rechercher des sponsors extérieurs à l'UTC pour les semestres à venir. Mis à part cela, rien d'autre à signaler, bon courage pour le concours !

TEDx

Pour l'attribution d'une subvention classique de 0€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Aucune subvention ne sera accordée tant que nous n'avons pas de certitude quant au budget et au déroulement ce semestre de l'évènement. Une avance de trésorerie sera envisageable en cas de besoin.

Formul'ut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 500€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler, bravo pour votre engagement !

STAR

Pour l'attribution d'une subvention classique de 350€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous finançons à hauteur de 20€ par membre actif, soit 300€ pour 15 personnes. Nous finançons également le projet Orion à hauteur de 50€. N'hésitez pas à demander une participation aux membres pour le reste des événements, et essayez de trouver des sponsors extérieurs à l'UTC pour les fusées. Pour le projecteur, essayez de vous rapprocher du Pic'Asso pour l'emprunt du leur.

Coin du joueur

Pour l'attribution d'une subvention classique de 300€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 1 voix
- contre : 0 voix

- pour : 34 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Pensez à revendre les jeux que vous n'utilisez plus afin de renouveler votre collection.

BDBDEC

Pour l'attribution d'une subvention classique de 50€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous enlevons 100€ au montant demandé pour les marque-pages considérés comme des goodies (et donc non financés par les subventions BDE). Veillez à ne pas demander de subventions au semestre prochain et à utiliser votre fonds de roulement à la place.

Arabut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 360€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien de particulier à signaler. Rapprochez-vous de votre pôle pour l'organisation des événements et le suivi du budget tout au long du semestre.

Cheer'ut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 150€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 2 voix
- contre : 0 voix
- pour : 33 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Nous remarquons que votre fond de roulement est élevé, n'hésitez pas à l'utiliser. Nous vous demandons également de faire payer au minimum la moitié des frais du TOSS à chaque participant.

Club Oeno

Pour l'attribution d'une subvention classique de 100€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler, très bon projet comme chaque semestre !

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 0€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Votre présence à l'amphi proposé par la team RSE (DD) était obligatoire pour l'obtention d'une subvention Développement Durable.

Cinem'ut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 55€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention, nous n'allons pas subventionner les goodies (stickers) les semestres prochains.

UTSea

Pour l'attribution d'une subvention classique de 360€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler, merci pour votre engagement !

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 230€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler.

Utrip

Pour l'attribution d'une subvention classique de 800€ :

- abstention : 2 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 33 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler.

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 800€ :

- abstention : 4 voix
- blanc : 3 voix
- contre : 2 voix
- pour : 26 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler.

Charc'ut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 100€ :

- abstention : 1 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 34 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous participons ce semestre à l'achat du matériel nécessaire toutefois, nous ne donnerons pas de subventions les prochains semestres si vos revenus sont aussi importants, nous vous félicitons pour votre autosuffisance !

Equit'ut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 100€ :

- abstention : 1 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 34 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rien à signaler.

Grail'ut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 300€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Rapprochez-vous de votre pôle pour l'organisation des événements et le suivi du budget tout au long du semestre.

Pour l'attribution d'une subvention Développement Durable de 100€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Nous n'attribuons pas de subventions pour les livres car le projet n'est pas assez précis pour ce semestre. Les subventions données sont destinées à compenser les différences de coût pour les alternatives végétariennes. Nous vous demandons d'utiliser cette subvention pour mettre au même prix les plats végé et non végé comme c'était le cas pour votre kebab. Nous vous conseillons également de proposer plus de places végé lors de vos événements, ou directement de ne pas mettre de quota végé/non-végé sur les événements en prévoyant le shotgun plus en amont.

Surf'ut

Pour l'attribution d'une subvention classique de 2000€ :

- abstention : 0 voix

- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à l'unanimité des voix exprimées.

Remarque : Attention, ces subventions correspondent à la totalité des subventions auxquelles vous pouvez prétendre pour ce voyage (aucune subvention ne sera attribuée en P24).

IntegFev

Pour l'attribution d'une subvention classique de 0€ :

- abstention : 0 voix
- blanc : 0 voix
- contre : 0 voix
- pour : 35 voix

La décision est approuvée à la majorité des voix exprimées.

Remarque : Les subventions seront attribuées lorsque le budget aura été affiné.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration du BDE-UTC est clos par le président de séance à 21h32.

La présidente de la séance
Léa Laffilé



La secrétaire de la séance
Alanna Acosta Chilelli



Conseil d'Administration Ordinaire - BDE-UTC
 16/10/2023 à Compiègne
 Feuille de présence

Nom	Prénom	Procuration	Signature
VIBERT	Louis	/	
PAUL-DAUPHIN	Camille	/	
LAVAIL	Victoria	/	
CAIGNET	Xela	/	
KARUAICHE	Ayméric	/	
ASSELIN	Julie	/	
NICHELET	Nicolas	/	
SANCHEZ	ANAI'S	/	
BOESCHLIN	Clara	x	
DUPONT	Baptiste	x	
LAURENT	Audrey	/	
JESSENNE	Ana	/	
HAUSSAIRE	Thomas	/	
MOULIN	Benjamin	Anouk Lech	
Bouzidi	Ahmed	/	
CAFFIÈ	Léa	/	
KNOCKAERT	Myrtille	/	
Acosta Chitelli	Alanna	/	

La feuille de présence fait apparaître que _____ membres sont présent.es ou représenté.es au conseil d'administration ordinaire. La présidente certifie l'exactitude des informations fournies ainsi que le nombre de membres présent.es ou représenté.es au CAO.

Convocation CAO 16/10/2023

BDE-UTC <bde@assos.utc.fr>

2 octobre 2023 à 21:57

Répondre à : bde@assos.utc.fr

À : Anais Sanchez <anais.sanchez@etu.utc.fr>, Audrey Laurent <audrey.laurent@etu.utc.fr>, Lola Caignet <lola.caignet@etu.utc.fr>, Louis Vibert <louis.vibert@etu.utc.fr>, Myrtille Knockaert <myrtille.knockaert@etu.utc.fr>, ahmed.bouzidi@etu.utc.fr, alanna.acosta-chilelli@etu.utc.fr, anouk.lech@etu.utc.fr, ava.jessenne@etu.utc.fr, aymeric.karkache@etu.utc.fr, baptiste.dupont@etu.utc.fr, benjamin.moulin@etu.utc.fr, camille.paul-dauphin@etu.utc.fr, clara.boeschlin@etu.utc.fr, julie.asselin@etu.utc.fr, lea.laffile <lea.laffile@etu.utc.fr>, nicolas.micheletti@etu.utc.fr, thomas.haussaire@etu.utc.fr, victoria.lavail@etu.utc.fr
Cc : elsa.dodin@etu.utc.fr, mathis.gras@etu.utc.fr

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir de vous convier au prochain Conseil d'Administration Ordinaire du BDE qui se tiendra le **lundi 16 octobre 2023 à 18h45**, en FA206.

Sont [convié.es](#) :

- Les membres du bureau restreint du BDE-UTC ;
- Les président.e.s, les secrétaires, les trésorier.e.s de chaque pôles

Sont [invité.es](#) : les vices [trésorier.es](#), les membres de l'équipe RSE.

L'ordre du jour définitif est le suivant :

- Votes des attributions de subvention pour A23

Si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez donner votre procuration à un.e membre du CA (mail à envoyer au BDE, avec la personne qui prend la procuration en copie, 2 procurations maximum par personne).

Nous vous rappelons tout de même que le CAO ne peut pas avoir lieu sans une personne par pôle au minimum.

Voici le texte à écrire si vous décidez de donner votre procuration :

"Je soussigné.e *Prénom Nom* ne pouvant être présent.e lors du Conseil d'Administration Ordinaire du BDE du 16/10/2023 donne pouvoir a *Prénom Nom* cotisant.e du BDE-UTC (en copie de ce mail) pour me représenter. Par cette procuration, le.a mandataire a l'autorisation d'utiliser mon vote pour le CAO du lundi 16 octobre à 18h45.

Fait le *jour/mois* "

Enfin, le CAO ne peut pas avoir lieu sans **votre accord écrit a tous.tes**, merci de répondre à ce mail en acceptant la tenue du CAO du lundi 16 octobre (si toute fois vous l'acceptez).

Bonne journée,

Alanna Acosta
Secrétaire générale du BDE 2023
07 64 79 83 58



Bureau des Etudiants de l'UTC

N'oubliez pas : il y a une vie après les cours !

Bureau BF E101

Maison des Étudiants - Université de Technologie de Compiègne

Rue Roger Couttolenc

60200 Compiègne

bde@assos.utc.fr - 03.44.23.43.85 - <https://assos.utc.fr/bde>